

séquent la liberté de choisir, la volonté. L'esprit seul se sait libre parce qu'il sait qu'il peut choisir.

L'animal ne peut choisir librement. Il est poussé toujours par son instinct et ses penchants.

La nature, cuirassée d'une nécessité absolue, s'oppose à l'esprit dans toutes les sphères de son activité. Mais celui-ci lui résiste avec la force dont le pénètre la liberté.

Il peut maîtriser les orages du monde, le sort, la puissance de la nature et ses lois. Il peut mourir pour sa foi, pour la vérité, pour la vertu. L'animal ne peut rien de semblable, car il est enchaîné dans sa loi.

L'esprit s'élève au-dessus de la nature. Il l'explore non pour elle-même, mais dans un plus noble but. Il ne descend pas jusqu'à la nature. Il est comme un intermédiaire entre elle et un être supérieur.

Dans l'empire de la nature règne une contrainte absolue, les obligations qu'elle impose sont irrévocables ; il n'y a pas de transaction possible (tu *dois* sans délibérer). Dans l'empire de l'esprit, l'obligation (tu *dois*) est sans contrainte et on a toujours la liberté du choix.

L'animal et l'homme physique ont des besoins, et le besoin ne permet pas de choix. L'esprit a toujours le choix et la volonté, parce qu'il a le choix entre deux lois : celle de la nature et celle de l'esprit.

Personne ne peut nier l'influence des désirs, des penchants, des appétits, des sensations et de toutes les exigences de la nature animale. On ne peut pas mieux nier la conscience du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. Mais on s'est trompé à l'égard des deux lois auxquelles nous sommes soumis. Relativement aux principes qui déterminent nos actions, nous sommes souvent entraînés dans l'erreur par l'amour-propre, par la vanité, par la crainte, par le caprice. On ne peut nier cette incertitude sur la pureté de nos